

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JUILLET 2018 – N° 50



ÉDITO DU MAIRE

Il est parfois des unions qui, par des effets secondaires induits, amènent à des divorces.

C'est le cas pour les communes d'Entremont et Petit-Bornand réunies en une commune nouvelle au nom de « Glières Val de Borne » avec effet au 1er janvier 2019. Une volonté du Conseil Municipal que je ne contesterai en aucune manière mais qui provoque un choix d'appartenance à une intercommunalité. La volonté de cette commune nouvelle est de quitter la CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes) pour rejoindre la CCFG (Communauté de Communes Faucigny Glières), confirmée ce jour par le vote de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale). Un sentiment de divorce entre nos diverses populations si proches et parfois parentes du haut de la vallée ; un sentiment de rupture du travail de mise en commun depuis leur adhésion à la CCVT le 5 septembre 2005 et un risque certain de difficulté de partenariat entre nos populations.

Si dans un avenir très proche la CCFG devait rejoindre le « Grand Genève » et la CCVT le « Grand Annecy », alors Saint-Jean-de-Sixt retrouverait sa frontière entre ces deux agglomérations provoquant un saut de puce en arrière au 28 juin 1919 qui supprima, par le traité de Versailles, cette frontière de la grande zone franche.

AGENDA

MARCHÉ ESTIVAL

Du **DIMANCHE 1^{ER} JUILLET** au **DIMANCHE 02 SEPTEMBRE 2018**, le marché estival se tiendra sur place Aimé DUPONT, de 8 h à 13 h. Pour dynamiser cette animation et accueillir le plus grand nombre de commerçants, la municipalité a décidé de ne pas percevoir de droits de place. En raison de l'Etape du Tour, le marché n'aura pas lieu le dimanche 8 juillet.

CONCERT

L'ensemble vocal de Chantefier (24 choristes) est heureux de vous inviter au concert qu'il donnera à l'église de Saint-Jean-de-Sixt, le **MARDI 03 JUILLET 2018**, à 20 h 30. Les choristes vous interpréteront des chants religieux (catholiques, orthodoxes, juifs, gospel...) durant 1 h 30, sous la direction de M. Elden KNIGHT. L'entrée est libre, un chapeau sera disposé à la sortie.

DON DU SANG

LA CLUSAZ : mardi 10 juillet, de 16 h 30 à 19 h, à la salle des fêtes.

LE GRAND BORNAND : mercredi 25 juillet, de 16 h à 19 h, au restaurant scolaire

TARTIFLETTE GÉANTE

L'harmonie « l'Echo des Vallées » organise sa traditionnelle tartiflette géante sous le marché couvert le **VENDREDI 20 JUILLET**. Les musiciens vous attendent dès 19 h 30 pour partager cette soirée. Animation musicale à partir de 20 h 30. Vous avez la possibilité de prendre des parts « à emporter ». Des cartes sont en prévente auprès des musiciens ou à l'office de tourisme.

KERMESSE DE L'ÉCOLE

SAMEDI 30 JUIN, kermesse de l'école de SAINT JEAN DE SIXT, de 10 h 30 à 17 h 30. Des animations gratuites auront lieu toute la journée. De 11 h à 12 h spectacles musicaux par les enfants de l'école. A 12 h déjeuner sur place ou à emporter. A 16 h spectacle gratuit « Abrakadatri » par la Compagnie du Petit Théâtre Vert. Et aussi une surprise pour les parents et enfants amateurs de sports en vogue.

LA PAGE TOURISME

ANIMATIONS DU MOIS

A compter du 15 juillet, tous les dimanches matins, à 11 h, sur la place Aimé DUPONT, un pot d'accueil est organisé par l'office de tourisme.

SEMAINE DU LAND ART : du 9 au 13 juillet

Avec la participation de l'écomusée de Thônes, trois jours d'atelier manuel sont programmés pour créer des œuvres éphémères qui jalonnent tout l'été le circuit du Nom. Animation payante et à réserver.

Vendredi 13 juillet : concert de l'harmonie à 21 h et feux d'artifice à 22 h.

Samedi 14 juillet : vide grenier au village, toute la journée, de 8 h à 18 h.

Lundi 16 juillet : à 14 h 30, chasse au trésor autour du village et gouter. Animation gratuite, à réserver.

SEMAINE DU VÉLO : du 17 au 20 juillet

Une semaine d'activité intense autour de la Petite Reine :

mardi 17 juillet : passage du Tour de France.

mercredi 18 juillet : soirée E.BIKE (VVT électrique) et apéro en montagne. Réservation à l'office de tourisme.

jeudi 19 juillet : de 9 h 30 à 12 h, sortie VTT électrique en famille pour découvrir SAINT JEAN DE SIXT, animation payante encadrée par ARAVIS VTT. A réserver à l'office de tourisme.

Jeudi 19 juillet : spectacle gratuit de cirque contemporain, à 18 h, devant l'office.

Vendredi 20 juillet : tartiflette géante organisée par l'harmonie, à 19 h 30.

SEMAINE : DE LA MATIÈRE A LA COULEUR : du 23 au 27 juillet

lundi 23 juillet : de 14 h 30 à 17 h 30, fabrication d'une fresque participative. Pour les plus petits, fabrication de sable magique et de pâte à modeler maison. Libre accès.

Mardi 24 juillet : à partir de 14 h 30, projection d'un film « le berger des abeilles ». Un apiculteur vous apprendra tout sur la vie des abeilles. Sur réservation.

Mercredi 25 et jeudi 26 juillet : création d'œuvres par les artistes du Borne, à 14 h.

Vendredi 27 juillet : de 14 h à 17 h, balade en montagne pour découvrir le pouvoir colorant des plantes et créer son propre tableau. Activité payante et sur réservation.

SEMAINE « DES ALLOBROGES A NOS JOURS » : du 30 juillet au 3 août

Lundi 30 juillet : conférence « La Haute-Savoie, des gaulois aux romains » à 20 h 30, salle polyvalente.

Mardi 31 juillet : atelier initiation à l'archéologie. De 14 h 30 à 17 h 30. Payant et sur réservation.

Mercredi 01 août : de 14 h à 16 h 30, atelier poterie gallo-romaine. Payant et sur réservation.

Jeudi 02 août : 20 h 30 à la salle polyvalente, conférence « à la découverte de l'astronomie chez les gallo-romains », entrée libre.

Vendredi 03 août : ateliers fibules (broches) et casques romains, de 10 h à 12 h, activité payante, à réserver.

Un programme plus détaillé est à votre disposition à l'office de tourisme.

Le personnel de l'office de tourisme a le plaisir de vous recevoir :

- tous les jours, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

- et le dimanche matin de 9 h à 12 h.

Pour tous renseignements complémentaires et réservation d'animation vous pouvez les joindre

- au 04 50 02 70 14

- ou info@saintjeandesixt.com

LE POINT SUR LA CIRCULATION

Trois épreuves cyclistes de renom emprunteront nos routes durant le mois de juillet. Celles-ci risquent de provoquer des perturbations de circulation. Chacun est invité à prendre ses précautions en prenant connaissance des informations ci-dessous. Les horaires peuvent être modifiés inopinément en fonction de l'affluence.

ÉTAPE DU TOUR – dimanche 8 juillet

Cette épreuve cycliste destinée aux amateurs (environ 15 000 coureurs) empruntera les mêmes routes que l'étape du tour de France du 17 juillet. Les participants arriveront de La Clusaz et descendront à Entremont.

- la RD 909 (La Clusaz/Saint-Jean-de-Sixt) sera fermée à toute circulation de 7 h 30 à 13 h dans les deux sens ;
- les RD 4 et RD 12 (Saint-Jean-de-Sixt/Entremont) seront fermées à toute circulation, de 7 h 30 à 13 h 30 dans les deux sens.

ÉTAPE FÉMININE – mardi 17 juillet

Cette course cycliste féminine composée de 132 concurrentes (22 équipes de 6) utilisera le matin, à peu près le même circuit que les hommes :

- la RD 909 (Thônes, Les Villards sur Thônes / Saint-Jean-de-Sixt) sera fermée à toute circulation de 08 h 45 à 11h dans les deux sens ;
- les RD 4 et RD 12 (Saint-Jean-de-Sixt/Entremont) seront fermées à toute circulation, de 8 h 45 à 11 h 30 dans les deux sens.

Le passage de la première concurrente est prévu vers 10 h 20 à Saint-Jean-de-Sixt, chef-lieu.

Concernant les habitants du Replein et les riverains de la RD 4 : fermeture de celle-ci de 11 h à 14 h (les concurrentes arrivent du Chinaillon et terminent leur course à Grand-Bornand en passant par la route des Pochons).

ÉTAPE DU TOUR DE France – mardi 17 juillet

La plus célèbre des courses cyclistes, elle aussi entrainera de nombreuses fermetures. Les concurrents de la 10^{ème} étape partiront d'Annecy pour une arrivée à Grand-Bornand en passant par le plateau des Glières.

Les coureurs arriveront de La Clusaz et descendront à Entremont.

- la RD 909 (La Clusaz/Saint-Jean-de-Sixt) sera fermée à toute circulation de 11 h à 16 h dans les deux sens ;
- les RD 4 et RD 12 (Saint-Jean-de-Sixt/Entremont) seront fermées à toute circulation, de 11 h à 16 h dans les deux sens.

Le passage, à Saint-Jean-de-Sixt, de la caravane publicitaire est prévu vers 13 h, le premier coureur à 15 h et l'arrivée au Grand-Bornand à 17 h 40.

Concernant les habitants du Replein et les riverains de la RD 4 : fermeture de celle-ci de 13 h à 18 h 30 (les concurrents arrivent du Chinaillon et terminent leur course à Grand-Bornand en passant par la route des Pochons).

ATTENTION :

La caravane bénéficie d'une coupure de route pour quitter Le Grand-Bornand et rejoindre Thônes où seront stationnés les poids lourds. Les RD 4 et RD 909 seront donc interdites à la circulation, dans les deux sens, de 16 h à 18 h.

Sur l'ensemble du parcours :

- interdiction de stationner dans les lieux étroits ou dangereux,
- après le passage de la course, la route reste fermée à la circulation dans les deux sens et pour ne pas créer de bouchons, derrière les véhicules de fin de course.

Plateau des Glières :

Accès et stationnement interdits du dimanche 15 juillet à 8 heures au mardi 17 juillet, à 16 h 30.

VIE MUNICIPALE

LE TOUR DU DANAY

Le Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA) a entrepris la création d'une desserte forestière sur le massif du Danay. Ces importants travaux occasionnent une fermeture restrictive du domaine du Danay (sauf pour les riverains) jusqu'au 1^{er} novembre 2018. La circulation est interdite à tous usagers, piétons, cycles et véhicules, aussi bien sur la route que sur **TOUS les chemins piétons** menant au Danay. L'accès au Danay par les communes de La Clusaz et du Grand-Bornand est également interdit. La commune se réserve néanmoins le droit d'interdire, le temps nécessaire, ces accès aux riverains, sans préavis, en fonction des aléas et de la dangerosité du chantier.

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les travaux extérieurs de la mairie ont débuté début juin. Une rampe d'accessibilité aux handicapés et poussettes sera installée ainsi que des portes automatiques pour vous rendre à l'accueil sont prévues. Les travaux doivent se terminer pour mi-juillet environ.

LA BIBLIOTHÈQUE « SAINT JEAN BOUQUINE »

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16 h à 18 h, les vendredis de 17 h à 19 h, et chaque dimanche de 10 à 12 h. Fermetures exceptionnelles le dimanche 8 juillet (passage de l'étape du Tour) et le mardi 17 juillet (passage du tour de France).

FUITE D'EAU...

En cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de « Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.

INFORMATIONS DIVERSES

LE FRELON ASIATIQUE

Si vous suspectez la présence de cet insecte, prenez une photo de celui-ci ou du nid et contactez FREDON 73-74 au 04 79 33 46 89 ou par mail signalerfrelon74@gmail.com
Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.

DÉCOUVERTE DES PLANTES

Une pharmacienne nutritionniste vous fera découvrir quelques plantes sauvages comestibles et médicinales tous les lundis matin de 8 h 30 à 11 h 30, autour de Saint-Jean-de-Sixt. Comment les reconnaître et les utiliser. Activité payante et sur réservation au 06 12 06 62 94.

VITESSE A LA BAISSSE

A compter du 1^{er} juillet, rentre en vigueur la nouvelle loi abaissant la vitesse maximale autorisée de 90 km/h à 80 km/h sur les routes à double sens, sans séparateur central, en dehors des routes à trois voies ou plus qui sont conçues pour permettre les dépassements sécurisés.

Le gouvernement rappelle l'importance de cette mesure puisque la route reste la première cause de mort violente avec 9 morts et 75 blessés graves par jour et qu'une réduction de la vitesse permettra de sauver entre 300 et 400 vies par an. En France, 55 % des accidents mortels se produisent sur les routes du réseau secondaire où la circulation est à double sens sans séparateur central.

Enfin, une évaluation sur les vitesses pratiquées ainsi que sur l'accidentalité sera réalisée dans les deux ans qui suivent cette mise en place.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Thônes	04 50 02 00 24	Police	17
Samu	15	Pompiers	18 ou 112